



4^{ème} circonscription du Val d'Oise



Claude

BODIN

un député à vos côtés

FLASH INFOS MARS 2012

Editorial

En avant vers une France forte !

Dans quelques jours, cette mandature législative va se terminer et nous allons nous investir totalement dans la bataille présidentielle. Franchement, nous pouvons être fiers du travail que nous avons fait pendant cinq ans, en dépit d'une conjoncture économique et financière particulièrement difficile.

Si la France a mieux résisté que la plupart de nos voisins, c'est parce que nous avons engagé les réformes structurelles indispensables pour que notre pays puisse faire face à la nouvelle donne mondiale, comme la réforme des retraites dont tout le monde savait qu'elle était nécessaire, mais qu'aucun gouvernement et aucune majorité n'avaient eu le courage de mener à bien.

Le courage, c'est la qualité essentielle dont a besoin celui qui va tenir les rênes du pays pour les cinq années qui viennent. Le candidat socialiste n'a jamais fait preuve de cette vertu dans son passé, à en croire ce qu'en disaient ses « amis » socialistes pendant leurs primaires.

Et comment peut-on faire confiance à un homme qui n'a aucune expérience gouvernementale ou internationale et dont l'action se limite à présider aux destinées du Conseil général de la Corrèze, qui est loin d'être un modèle de rigueur.

De son côté, Nicolas Sarkozy a donné la preuve qu'il savait tenir la barre dans la tourmente, qu'il pouvait tenir tête à n'importe quel dirigeant mondial quand les intérêts de la France et de l'Europe étaient menacés, qu'il était capable de protéger les Français d'une crise majeure, avec courage, constance et détermination.

C'est pour cette raison que j'appelle chacun et chacune d'entre vous à soutenir Nicolas Sarkozy et le choix d'une France forte, solide sur ses valeurs, engagée dans son redressement, fière de ce qu'elle est et de son rôle à jouer dans le concert mondial.

Ce « flash-Infos » est le dernier à paraître avant l'élection présidentielle et les élections législatives qui vont se tenir au mois de juin, les dimanche 10 et 17, pour lesquelles je suis candidat dans notre 4^e circonscription du Val d'Oise. Je vous y donne rendez-vous dès l'été prochain pour poursuivre ensemble la construction d'une France plus juste et plus forte.

Claude Bodin

Economie

TVA compétitivité : mode d'emploi

L'Assemblée nationale a voté le 29 février en dernière lecture dans le cadre du budget rectificatif 2012 le projet de loi dit TVA « compétitivité » ou « anti-délocalisations ».

Malgré l'opposition de la gauche et en dépit d'une attaque en règle de la presse, cette mesure a pour but d'alléger le coût du travail en France et de trouver un mode de financement de la protection sociale qui permette la relance de la compétitivité de notre économie.

Avec un coût du travail réduit, les produits fabriqués en France seront moins chers et nos entreprises exporteront davantage, investiront, et au final créeront des emplois.

Le détail de la mesure :

A partir du 1^{er} octobre 2012, pour les salariés dont le salaire est inférieur à 2,1 SMIC, la totalité des charges patronales du secteur privé seront supprimées.

Cela représente 5,4 points de baisse de charges sociales et un allègement global du coût du travail de 13,2 milliards d'euros.

Cette baisse de cotisation sera financée par deux ressources :

- une hausse de 2 % de prélèvements sociaux sur les revenus du capital (de 13,5 à 15,5 %), soit 2,6 milliards d'euros,
- une augmentation de 1,6% du seul taux de T.V.A normal (les produits taxés à 5,5% et 7% ne sont pas concernés), qui passera de 19,6% à 21,2%, ce qui rapportera 10,6 milliards d'euros.

Claude Bodin :

« La relance de l'économie passe par la baisse des charges. Ainsi, 80% des salariés de l'industrie et 97% des salariés de l'agriculture seront concernés par ce dispositif.

Les produits fabriqués en France bénéficieront de cette réduction des charges et leurs prix baisseront, ce qui favorise l'exportation.

Les produits importés contribueront au financement de notre modèle social. Avec l'effet de la concurrence, l'impact sera très limité sur les prix, sachant que l'augmentation de la TVA ne concernera ni les biens de première nécessité (alimentation, pharmacie, etc...), ni les produits aujourd'hui au taux de 7%. »

c'est voté

Fonction publique : vers la réduction de l'emploi précaire

Le projet de loi relatif à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique a été adopté le 1er mars par la majorité de l'Assemblée nationale.

Il apporte une réponse concrète aux situations de précarité rencontrées sur le terrain en favorisant l'emploi titulaire et en encadrant les recours au contrat ainsi que les conditions de leur renouvellement.

Près de 50 000 agents pourraient être concernés par le dispositif d'accès à l'emploi titulaire et 100 000 agents pourraient voir leur statut requalifié en CDI.

Claude Bodin :

« Ce texte ne règlera pas toutes les difficultés et les différences de situation, mais il permettra de mettre fin à un certain nombre d'injustices et de situations hypocrites. Il nous a également permis d'adopter des mesures volontaristes pour favoriser l'accès des femmes aux postes de responsabilité. »

Majoration des droits à construire : le dernier mot aux maires

Conformément aux annonces faites par le Président de la République en janvier dernier, les députés ont adopté un texte visant à encourager l'offre de logements et à favoriser la densification des constructions.

Ce texte mentionne dans un article unique que les droits à construire pourront être majorés de 30 % après accord des collectivités territoriales dotées d'un Plan Local d'Urbanisme, d'un Plan d'Occupation des Sols ou d'un Plan d'Aménagement de Zone, et ce, pendant une durée de trois ans. Les collectivités locales qui le souhaitent pourront s'opposer à cette densification ou la limiter à une partie de leur territoire à condition d'en faire état dans le cadre d'une délibération publique.

Claude Bodin :

« Cette mesure pourrait permettre de construire entre 20 000 et 40 000 logements supplémentaires par année pendant trois ans. C'est une possibilité qui est offerte, mais la décision reste entre les mains des élus locaux, qui connaissent leur territoire et sont garants de son équilibre ».

Adoption en France : un texte pour la faciliter

Alors que de nombreux enfants doivent patienter plusieurs années avant d'être adoptés, l'Assemblée nationale a adopté le 1er mars une proposition de loi visant à faciliter l'adoption en réduisant les délais beaucoup trop longs des procédures.

Ce texte vient à la fois favoriser une meilleure prise en compte de la situation des enfants délaissés, réformer le régime de l'agrément en le recentrant sur l'intérêt de l'enfant et renforcer l'implantation de l'Agence française de l'adoption (AFA) dans les pays d'origine afin de développer le potentiel français en matière d'adoption internationale.

Armes à feu : la « loi Bodin » votée

La loi «Bodin» pour un contrôle des armes à feu moderne, simplifié et préventif a été adoptée définitivement le 27 février.

Ce texte est issu des propositions émises dans le rapport rédigé par Claude Bodin à l'issue de la mission d'information sur la législation sur les armes à feu qui s'est tenue d'octobre 2009 à juin 2010.

En bref

Ligne T8 : Claude Bodin demande sa prolongation dans le Val-d'Oise

Le Val d'Oise est fortement handicapé par l'inadaptation, voire la saturation des infrastructures de transport collectif qui le relie au reste de l'Île-de-France.

A l'Assemblée nationale, lors des questions orales, Claude Bodin a appelé l'attention du Ministre des transports sur l'intérêt de la programmation du prolongement du tramway T8 d'Épinay-sur-Seine jusqu'à Cergy-Pontoise en longeant la route départementale 14 et parallèlement à l'autoroute A15.

Cette liaison permettrait une meilleure desserte de la zone commerciale à fort potentiel qui s'étend de Franconville à Pierrelaye.

Elle aurait également l'énorme avantage de relier les deux pôles universitaires de Cergy et de Villeteuse-Saint-Denis et permettrait aux jeunes qui habitent la vallée de Montmorency et le Parisis de rejoindre plus facilement l'une ou l'autre de ces universités.

Dans sa réponse, le Ministre a précisé que ce prolongement ne figure pas dans le protocole du 26 janvier 2011 entre l'État et la Région, qui programme les opérations prioritaires d'ici à 2020.

Des études doivent être menées afin de définir le mode de desserte par transport collectif le plus pertinent pour accompagner la stratégie de requalification de la RD14 portée par les élus, en cohérence avec l'offre existante, en particulier les lignes du Transilien.

Claude Bodin :

« Je suis décidé à me battre sur ce dossier. J'ai obtenu un rendez-vous de travail le 23 mars prochain avec le Préfet de Région Daniel Canepa. Je m'y rendrai accompagné de Francis Delattre, sénateur-maire de Franconville, ainsi que de plusieurs maires directement concernés du Parisis. »

Confédération française des retraités

Claude Bodin veut lui donner un statut d'association agréée

Il a déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale une proposition de loi visant à donner un statut d'association agréée à la Confédération Française des Retraités.

Créée en 2 000 et regroupant cinq grandes fédérations de retraités, soit 1,5 million de personnes, cette Confédération mérite que son rôle de partenaire du dialogue social soit pleinement reconnu.

Claude Bodin :

« Les retraités sont de plus en plus nombreux dans notre société et leur espérance de vie n'a cessé d'augmenter. Forts de leur expérience, ils sont une richesse pour notre pays et c'est à ce titre, et de façon parfaitement légitime, qu'ils revendiquent une représentation aux côtés des actifs. »

Profanations : Claude Bodin dépose une résolution

Le 10 février, Claude Bodin a déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale une proposition de résolution portant condamnation solennelle des actes de profanation et rappelant les principes fondamentaux d'égalité de dignité des croyances religieuses et du respect dû aux morts.

Rappelons que Claude Bodin est l'auteur d'un rapport de lutte contre la profanation des lieux de culte et des cimetières débouchant sur douze propositions.

Claude Bodin :

« Cette lutte est primordiale pour la défense de la liberté de conscience et de culte au sein de notre République laïque. Il faut accentuer la prévention en mettant en avant les actions pédagogiques (apprentissage par nos jeunes du respect des morts, du devoir de mémoire et de la tolérance), adapter la réponse pénale et renforcer la sécurité des lieux de culte. »